



MAIRIE DE TRAVAILLAN
84850

Téléphone 04 90 37 24 01
Télécopie 04 90 37 79 88

**COMPTE RENDU
SOMMAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL EN DATE DU
15 Novembre 2016**

Régulièrement convoqué dans le lieu habituel, le Conseil Municipal s'est réuni dans la Salle de la Mairie.

Présents : Tous les membres, SAUF

Absente excusée : Marie-Ange SANJULLIAN

Procurations : Clotilde FALLAS et Damien ROZIER qui donnent respectivement procuration à Patricia LISPAL et Gilles GASQ

Secrétaire de séance : Julien CHALAYE

Approbation à l'unanimité et sans aucune réserve du procès verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 6 Septembre 2016.

1. Augmentation du Ticket repas à la CANTINE

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'augmenter le prix du ticket de cantine qui passe de 2.55 € à 2.60 € à compter du 2 Janvier 2017.

2. Augmentation du Ticket de GARDERIE

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'augmenter le prix du ticket de garderie qui passe de 2.80 € à 2.90 € à compter du 2 janvier 2017.

3. Augmentation des prix des Loyers des Logements Communaux

Par manque d'élément de l'INSEE, la délibération est retirée.

4. Augmentation du prix de la location du Terrain Communal « Ball Trap » et du Parking de la Salle des Fêtes

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'augmenter le prix de la location du Ball Trap ainsi que le prix de la location du parking de la Salle des Fêtes à compter du 1^{er} janvier 2017.

Comme suit :

- Ball Trap : pour les habitants de la commune 110 € et 150 € pour les extérieurs,
- Pour le parking de la salle des fêtes, le montant est fixé à 150 €.

5. Augmentation du prix de la Location de la Salle des Fêtes

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'augmenter les tarifs de location de la Salle des fêtes et ce à compter du 1^{er} Janvier 2017. (Consultables et affichés en Mairie).

6. Convention ADS (droits du Sol)

Le Conseil décide de signer le projet de convention pour la période 2017-2020, relatif à l'instruction du droit des sols, la convention actuelle arrivant à échéance le 31 décembre 2016.

7. Nouvelles Compétences obligatoires et Optionnelles à la CCAOP

Le Maire rappelle la délibération du 25 juillet 2016 qui n'a pas été validée dans les conditions de majorité qualifiée en Conseil Communautaire. Il y a lieu de délibérer à nouveau pour les compétences obligatoires et optionnelles transférées à la CCAOP dans le cadre de la loi NOTRe.

8. Virement de Crédit : Dégrèvement en faveur des Jeunes Agriculteurs

Le Conseil, à l'unanimité, décide de transférer la somme de 500 € du compte 615231 Voiries au compte 7391171 Dégrèvement en faveur des Jeunes Agriculteurs.

9. Réfection des Façades du Groupe Scolaire : Travaux supplémentaires.

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'effectuer des travaux supplémentaires qui n'avaient pas été comptabilisés dans le devis initial (mise en peinture des bois existant sous les génoises et enduit de finition des murets – bacs à fleurs) pour un montant de 1570 €HT.

10. Modification des Limites d'arrondissement du Département de Vaucluse.

Le Maire informe le Conseil des modifications des limites d'arrondissement prises par le Ministère de l'Intérieur. La commune passera de l'arrondissement d'Avignon à celui de Carpentras dès le 1^{er} janvier 2017.

QUESTIONS DIVERSES

Jean Pierre DELFORGE informe le Conseil que la distribution des Colis de fin d'année aux aînés s'effectuera le samedi 17 décembre 2016. Rendez-vous la veille pour la répartition des enveloppes et des listes.

Daniel MAYER informe le Conseil sur l'opération « voisins vigilants » Il précise que le coût est de 820 €/an comprenant la pose de panneaux et la gestion des « SMS ». Etant donné la mauvaise connexion Internet et téléphonique dans certains quartiers. La question se pose quant à la mise en place de ce dispositif. Une nouvelle réflexion sera menée ultérieurement.

Le Maire informe qu'un prochain Conseil Municipal se fera le 20 décembre prochain, le personnel communal sera convié afin de clôturer cette année par la remise d'un colis de Noël.

Tous les points ayant été abordés, la séance a été levée à 19 heures 30
Vu par nous, Le Maire de la Commune de Travaillan, pour être affiché à la porte de la Mairie en date du 16 Novembre 2016 conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 Août 1884.

Secrétaire de séance

Julien CHALAYE



Travaillan le 16 novembre 2016

Gérard SANJULLIAN

Maire

